

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

02

INFRASTRUCTURE

07

EDUCATION

02

SOCIAL

01

TRANSPORT

03

ADMINISTRATION

22

ECONOMIE

08

RURAL

02

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

N° 2654

29 Septembre 2022

29 September 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	377/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 28/09/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°377/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 28/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CAMWATER/DG/CIPM12022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE A LA CAMWATER.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

2

Reference	019/DC/C-BGOU/CIPM-AG/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°019/DC/C-BGOU/CIPM-AG/2021 DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BANGOU
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	07-10-2022

3

Reference	N° 2022/004/MAETUR Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2022/004/MAETUR PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/005 /AONO/CIPM / MAETUR DU 14/09/2022, POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR, (OPÉRATION 156).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

4

Reference	010/2022/D/CADVI/SG/STADU Lire
Titre/objet	DECISION N°010/2022/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAD VI/CIPM/2022 DU 18/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS A KOMBO MOUKOKO DANS LA CAD VI
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

5

Reference	12420/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire
Titre/objet	DÉCISION N°12420/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 20.09.2022DECLARANT INFRUCTUEUSE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES N°02983/AONO/PU/CAA/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, FRAIS FUNERAIRES, EVACUATION SANITAIRE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE PERSONNEL DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT EN TROIS (03) TRANCHES
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	376/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 26/09/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°376/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 26/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONOJCAMWATERIDG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES ENCRE DE CONSOMMATION USUELLE A LA CAMWATER.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

7

Reference	N° 2022/004/MAETUR Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2022/004/MAETUR PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/005 /AONO/CIPM / MAETUR DU 14/09/2022, POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR, (OPÉRATION 156).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

8

Reference	0006332/DAG/DG/PAD DU 22/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 0006332/DAG/DG/PAD DU 22/09/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010//AONO/CIPM-AS/PAD/2022 DU 25/07/2022 POUR LA REPRISE DE L'HISTORIQUE DES DONNEES COMPTABLES DE L'APPLICATION SAGE 500 DANS L'ERP SAGE x 3 AU PORT AUTONOME DE DOUALA. /-
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	008/2022/D/CADVI/SG/STADU Lire
Titre/objet	DECISION N°008/2022/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CAD VI/CIPM/2022 DU 08/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+I POUR BIBLIOTHEQUE (PHASE 1) A MANOKA CENTRE DANS LA CAD VI
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

10

Reference	374 /CW/DG/2022 du 23/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°:374 /CW/DG/2022 DU 23/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

11

Reference	378/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 26/09/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°378/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 26/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000019/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LES OPERATIONS DE FACTURATION A LA CAMWATER.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	N° 042/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 042/2022 DU 22/09/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/005 /AONO/CIPM / MAETUR DU 14/07/2022, POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR, (OPÉRATION 156).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

13

Reference	11/A/RO/PRC/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 11/A/RO/PRC/CIPM/2022 DU 26 SEPT 2022 A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/DC/RO/PCR/APM-AG/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE RADIOGRAPHIE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU, DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

14

Reference	007/AONO/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 2022/007/CIPM/MAETUR DU 29/09/2022 RELATIVE À LA PRODUCTION DES AGENDAS 2023, LA CONCEPTION ET L'IMPRESSION DES CALENDRIERS AINSI QUE LES CARTES DE VŒUX 2023 À LA MAETUR.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	20-10-2022

15

Reference	378/CW/DG/2022 du 26/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°:378/CW/DG/2022 DU 26/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000019/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LES OPERATIONS DE FACTURATION A LA CAMWATER.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

16

Reference	0006332/DAG/DG/PAD DU 22/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 0006332/DAG/DG/PAD DU 22/09/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010//AONO/CIPM-AS/PAD/2022 DU 25/07/2022 POUR LA REPRISE DE L'HISTORIQUE DES DONNEES COMPTABLES DE L'APPLICATION SAGE 500 DANS L'ERP SAGE x 3 AU PORT AUTONOME DE DOUALA. /-
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

17

Reference	374 /CW/DG/2022 du 23/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°:374 /CW/DG/2022 DU 23/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	377/CW/DG/2022 du 28/09/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°:377/CW/DG/2022 DU 28/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

19	Reference	09/2022/D/CADVI/SG/STADU Lire
	Titre/objet	DECISION N°009/2022/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAD VUCIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE BOUTIQUES A NKWANSI DANS LA CAD VI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

20	Reference	02bis/AONO/CIPM/C-ATOK/SG/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02BIS/AONO/CIPM/C-ATOK/SG/2022 DU 21/09/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR 33 LAMPADAIRES SOLAIRES DES ZONES NECESSITEUSES BIDJIGUE I(3), NGOEMETAG I (3), DJOUM (3), NDANKUIMB (1), MIKOAGUE(3), ZOGUELA (4), NTSINDA (3), BENDE (2), BIGEONS (8), ATOK/CFSO (1), SOUOMBOU (2)) DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT – NYONG , REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-10-2022

21	Reference	07/AONO/RC/DMI/CDPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/RC/DMI/CDPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-10-2022

22	Reference	009/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONOBJET : N° 009/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 DU 06/09/2022, RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE RÉGIONAL DDR DE BAMENDA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-09-2022

23	Reference	08/C/PRÉFECTURE/CDPM-2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° :08/C/PRÉFECTURE/CDPM-2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO N°06 /CDPM/MI POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA DE PARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	375/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 23/09/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°375/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 23/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 18/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

25

Reference	167-22/DAG/DG/PAD DU 22/09/2022 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°2167-22/DAG/DG/PAD DU 22/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE INETUM CAMEROUN SARL, BP : 4942 DOUALA, DU MARCHE RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2022 DU 25/07/2022 POUR LA REPRISE DE L'HISTORIQUE DES DONNEES COMPTABLES DE L'APPLICATION SAGE 500 DANS L'ERP X 3 AU PORT AUTONOME DE DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

26

Reference	001/ Préfet-W /2022/ DU 26/09/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°001/ PRÉFET-W /2022/ DU 26/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CDPM/C.19/CESO DII/2022 DU 05 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION CENTRE SOCIAL DE DEIDO II.MAÎTRE D'OUVRAGE : CHEF DE CENTRE SOCIAL DE DEIDO II FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

27

Reference	004/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2022 DU 28 SEPTEMBRE Lire
Titre/objet	AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT DE ONZE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE CONDUIRE LA CARTOGRAPHIE DES INFRASTRUCTURES DE L'ECOSYSTEME DU DISPOSITIF DE PAIEMENT NUMERIQUE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET INCLUSION ÉCONOMIQUE CREDIT IDA N°6223-CM, DON IDA N°D 2980-CM, FONDS DE L'APPUI BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	13-10-2022

28

Reference	171/UN/R/SGDIPD/DIEM/CIPM/2022 DU 22 SEPT 2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF 2022-171/UN/R/SGDIPD/DIEM/CIPM/2022 DU 22 SEPT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX CHAMBRES FROIDES AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

29

Reference	03/A/CAN II/CIPM/2022 DU 21 SEPT 2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 03/A/CAN II/CIPM/2022 A L'AVIS DE CONSULTATION N° 09/DC/CANII/CIPM/2022 DU 01/09/2022 RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN INCINERATEUR AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SABONGARI DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	003/DC/CAE1ER/SM/CIPM/2022 DU 23/09/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CAE1ER/SM/CIPM/2022 DU 23/09/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LE SECOND SEMESTRE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-10-2022

31	Reference	0010/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2022 DU 28/09/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0010/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2022 DU 28/09/2022 POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2022 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES LOT UNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. N° PONT RIVIERE ITINÉRAIRE PK LARGEUR OUVRAGE PROJETÉ LONGUEUR P5 LEP TO'O CARREFOUR PAROISSE - LOG NANGA 3+000 5,40 PONT DÉFINITIF 8,00 P6 NKANLA II CARREFOUR PAROISSE – NKANLA II 5,40 PONT DÉFINITIF 8,00
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-10-2022

32	Reference	001/DC/C.BOGO/CIPM/AG/2022 Lire
	Titre/objet	DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°001/C.BOGO/CIPM/AG/2022 DU 22/09/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE BOGO, DEPARTEMENT DE DUDIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET MINEDUB
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-10-2022

33	Reference	375/CW/DG/2022 du 23/09/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°:375/CW/DG/2022 DU 23/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 18/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

34	Reference	376/CW/DG/2022 du 26/09/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°:376/CW/DG/2022 DU 26/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE D'ENCRES DE CONSOMMATION USUELLE A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

35	Reference	01/AONOPU/MINADER/PAD-CACAO/CIPM/2022 DU 29/09/22 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONOPU/MINADER/PAD-CACAO/CIPM/2022 DU 29 09 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DESTINES A L'IDENTIFICATION ET AU GEOREFERENCMENT DES PRODUCTEURS DE CACAO DANS L'ENSEMBLE DES BASSINS DE PRODUCTION
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	378/CW/DG/2022 du 26/09/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°:378/CW/DG/2022 DU 26/09/2022PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_000019/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LES OPERATIONS DE FACTURATION A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

37	Reference	001/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK/SG/CIPM/2022 du 28/09/20 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK/SG/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCKAUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEDUB, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-10-2022

38	Reference	375/CW/DG/2022 du 23/09/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°:375/CW/DG/2022 DU 23/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 18/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

39	Reference	023/AONO/CUY/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/CUY/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022POUR LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 EN VUE DU REVETEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-10-2022

40	Reference	008/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OBJET : N° 008/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 DU 06/09/2022, RELATIVE À LA CONSTRUCTION DES ENCLOS POUR L'ÉLEVAGE LES CENTRES RÉGIONAUX DDR DE MORA, BAMENDA ET BUEA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-09-2022

41	Reference	009/AONO/CNDDR/CN/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CNDDR/CN/CIPM/2022 DU 08/09/2022 POUR L'INSTALLATION DE TROIS(03) PICO-CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DE 10KWC DANS LES CNDDR DE BAMENDA, DE MORA ET DE BUEA EXERCICE BUDGETAIRE EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-09-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	09/DC/CBO/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CBO/SG/CIPM/2022 DU 28 SEPT 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DOUBLE CABINE TOUT TERRAIN DE TYPE PICK UP POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-10-2022

43	Reference	03/AONO/F38/CDPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/F38/CDPM/2022 DU 08/09/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE AVEC CHATEAU) A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT, DEPARTEMENT DE KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-10-2022

44	Reference	15/ONIT/BIIC/BIICITB/2022 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.15/ONIT/BIIC/BIICITB/2022 OF 20/09/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	10-10-2022

45	Reference	006/AONO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/006/CIPM/MAETUR DU 29/09/2022 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIEL ROULANT NEUF À LA MAETUR À YAOUNDÉ (OPÉRATION 156).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-10-2022

46	Reference	005/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 26 SEPT 2022 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 26 SEPT 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE BANYO, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-10-2022

47	Reference	04/DC/CDPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°04/DC/CDPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

48

Reference	001/C/Préfet-w/2022 DU 26/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/PRÉFET-W/2022 DU 26/09/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CDPM/C.19/CESO DII/2022 DU 05 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE SOCIAL DE DEIDO II. MAÎTRE D'OUVRAGE : CHEF DE CENTRE SOCIAL DE DEIDO IIFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2022
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

49

Reference	377/CW/DG/2022 du 28/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°:377/CW/DG/2022 DU 28/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE A LA CAMWATER.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

50

Reference	374/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 23/09/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°374/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 23/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0171A0NOICAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

51

Reference	N°000101/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000101/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°013BIS/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 01ER AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION DE PIECES POUR LA REHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DU BATIMENT TECHNIQUE DE L'IFCPA - EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

52

Reference	003/AC/RC/REN/DMTC-MOZ/CIPM/AG/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN° 003/AC/RC/REN/DMTC-MOZ/CIPM/AG/2022 DU 20/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRESAUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (LAEB) DE MAYO-MOSKOTA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	11-10-2022

53

Reference	N°00000107/C/MINAC/MN/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000107/C/MINAC/MN/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0012/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 04 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PEINTURE EXTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MUSEE NATIONAL (PHASE I).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference	007/DCO/CNDDDR/CN/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OBJET : N°007/DCO/CNDDDR/CN/CIPM/2022, DU 06/09/2022, RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DES BACS POUR LA PISCICULTURE POUR LES CENTRES RÉGIONAUX DDR DE MORA, BAMENDA ET BUEA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-09-2022

55

Reference	016/AONO/CRA/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AAO/CRA/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET DES MOTOCYCLETTES DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	14-10-2022

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°377/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 28/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CAMWATER/DG/CIPM12022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut general des Entreprises Publiques ;
Vu Le Decret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les *les applicables aux marches des entreprises publiques
Vu Le Decret N°2018/144 du 20 Fevrier 2018 portant reorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Resolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration reuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Resolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration reuni en session extraordinaire le 18 Decembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu la resolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, reuni en session extraordinaire le 14 AoOt 2018 portant election, au poste de President du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;
Vu La Resolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant creation, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du controle des marches placee aupres du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
Considerant L'Avis de la CIPM sur le rapport d'analyse combine en date du 19/09/2022

DECIDE

Article 1 : La societe ci-apres citee est reconnue comme adjudicataire du marche relatif à l'Appel d'Offres susmentionne :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'execution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	AREA ASSURANCES BP:15584 DOUALA	1 200 144 980 Francs CFA TTC	12 MOIS

Article 2 : La presente Decision sera signee et communiquee partout ob besoin sera. /?

DOUALA le 28 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE BANGOU

AVIS DE CONSULTATION N°019/DC/C-BGOU/CIPM-AG/2021 DU 19/09/2022 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BANGOU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BANGOU (Autorité contractante), lance pour le compte du MINEDUB une consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de BANGOU .

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : Sept millions quarante-six mille cinquante (6 046 050) F CFA.

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget des ressources transférées du MINEDUB, exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Commune de BANGOU au service des marchés.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de BANGOU contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de vingt mille (20 000) Francs cfa non remboursable payable à la recette Municipale de la commune de BANGOU;

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de BANGOU contre récépissé au plus tard le 07/10/2022 à 09 heures locales, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION
N°019/DC/C-BGOU/CIPM-AG/2021 du 19/09/2022 Pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques
(paquet Minimum) dans la Commune de BANGOU
n À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de 90 (Quatre-vingt-dix) jours calendaires pour compter de la date de notification de la lettre commande.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 121 000 (Cent vingt un mille) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en-originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 07/10/2022 à 10 heures, locales, par la CIPM de la Commune de BANGOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence de caution de soumission
- b) L'absence d'une pièce administrative non régularisée dans 48 heures,
- c) La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- d) Non-respect des descriptions techniques ;
- e) absence d'un prix quantifié ainsi que de son sous détail de prix ;
- f) Offre non conforme à la demande de cotation.
- g) Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre -vingt dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Mairie de BANGOU.

BANGOU le 10 Septembre 2022

Le MAIRE

SIKAPIN Paul

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

COMMUNIQUE N° 2022/004/MAETUR PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/005 /AONO/CIPM / MAETUR DU 14/09/2022, POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR, (OPÉRATION 156).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la MAETUR communique :

Les Entreprises ayant soumissionné à de l'Appel d'Offres National N° 2022/005 /AONO/CIPM / MAETUR du 14/09/2022, pour la souscription triennale d'une police d'assurance pour la batterie d'engins de génie civil et des camions de la MAETUR (Opération 156) sont informées que ledit Appel d'Offres a abouti au résultat suivant:

Adjudicataire	Tranche ferme TTC	Tranche conditionnelle 1 TTC	Tranche conditionnelle 2 TTC
AREA ASSURANCE	13 704 045	12 720 582	11 575 740

L'Entreprise adjudicataire devra prendre l'attache du Département des Contrats et Marchés de la MAETUR pour la préparation du projet de LETTRE COMMANDE.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

ABOVYAN le 27 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

COMMUNE DE DOUALA VI

DECISION N°010/2022/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAD VI/CIPM/2022 DU 18/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS A KOMBO MOUKOKO DANS LA CAD VI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI**

Vu la Constitution

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant regime financier de l'Etat et des Autres Entites Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 Decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu le Decret n°2001/048 du 23 Fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de regulation des marches publics

(et ses differents textes d'application) modifie et complete par le Decret n°2012/076 du 08 Mars 2012;

Vu le Decret n°2007/115 du 13 avril 2007 modifiant le Decret n°95/082 du 24 avril 1995 portant creation de la Commune d'Arrondissement de Douala VI ;

Vu le Decret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des commissions des marches publics

modifies et completes par le Decret n°2013/2071 du 05 Aout 2013 ;

Vu le Decret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marches publics;

Vu l'Arrete n°000303/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'election de Monsieur EDIMO Ernest, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI a l'issue du scrutin municipal du 09 Fevrier 2020 ;

Vu la Circulaire n°001/CAU/PR du 19 Juin 2012 relative a la passation et au controle de l'exécution des marches publics ;

Vu la decision n°00000449/13/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 05 Septembre 2022 portant designation d'un president par interim a la commission interne de passation des marches aupres de la commune d'Arrondissement de Douala VI

Vu la Decision n°005/2022/D/CADVUSG portant constatation de la commission interne de passation des marches de la CADVI ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence n°011/AONO/CAD VI/CIPM/2022 du 18/07/2022 pour les travaux de construction d'un hall de vente de poissons a KOMBO MOUKOKO dans la CAD VI

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

Vu le proces-verbal de la commission interne de passation des marches de la CADVI du 23 Septembre 2022 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marches ;

Vu la publication des resultats de l'appel d'offres ;

Considerant les necessites de service_

DECIDE

Article 1er: Le prestataire dont le nom suit est declare attributaire du marche relatif a l'appel d'offres ci-dessus mentionné pour le montant et le delai ci-apres

Nom et adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Delai
AFRICA MULTI TECHNIQUE BP 5813 DLA . Tel : 677 25 96 06/ 694 96 29 90	9 978 969 (Neuf millions neuf cent soixante-dix-huit mille neuf cent soixante-neuf) francs CFA	03 mois

Article 2 : La presente decision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 3 : La presente decision sera enregistree, communiquée puis publiée partout où besoin sera,

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le MAIRE

EDIMO Ernest

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCISION N°12420/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 20.09.2022DECLARANT INFRUCTUEUSE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES N°02983/AONO/PU/CAA/CIPM/2022 DU 17 MARS 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE, FRAIS FUNERAIRES, EVACUATION SANITAIRE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE PERSONNEL DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT EN TROIS (03) TRANCHES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun,

Vu Le Décret n° 85/1176 du 28 Août 1985 Créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement;

Vu le Décret n° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret n° 2017/285 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres N°02983/AONO/PU/CAA/CIPM/2022 du 17 Mars 2022relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie, frais funéraires, évacuation sanitaire et individuelle accidents pour le personnel de la caisse autonome d'amortissement en trois (03) tranches

DÉCIDE :

Article 1^{er} : l'Appel d'Offres N°02983/AONO/PU/CAA/CIPM/2022 du 17 Mars 2022pour la souscription d'une police d'assurance maladie, frais funéraires, évacuation sanitaire et individuelle accidents pour le personnel de la caisse autonome d'amortissement en trois (03) tranches est, à compter de la date de signature de cette décision, déclaré infructueux conformément aux dispositions du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°376/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 26/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONJCAMWATERIDG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES ENCRE DE CONSOMMATION USUELLE A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut general des Entreprises Publiques ;
Vu Le Decret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les *les applicables aux marches des entreprises publiques
Vu Le Decret N°2018/144 du 20 Fevrier 2018 portant reorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Resolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration reuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Resolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration reuni en session extraordinaire le 18 Decembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu la resolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, reuni en session extraordinaire le 14 AoOt 2018 portant election, au poste de President du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;
Vu La Resolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant creation, organisation et fonctionnement d'une commission chargee du suivi et du cantrole des marches placee aupres du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
Considerant L'Avis de la CIPM sur le rapport d'analyse combine en date du 25/08/2022

DECIDE

Article 1 : La societe ci-apres citee est reconnue comme adjudicataire du marche relatif a l'Appel d'Offres susmentionne :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant corrigé	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	AYE-BOSS CAMEROON Sarl BP: 12458	140 217 728 Francs CFA TTC	• 60 Jours

Article 2 : La presente Decision sera signee et communiquee partout ob besoin sera. /?

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

COMMUNIQUE N° 2022/004/MAETUR PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/005 /AONO/CIPM / MAETUR DU 14/09/2022, POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR, (OPÉRATION 156).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la MAETUR communique :

Les Entreprises ayant soumissionné à de l'Appel d'Offres National N° 2022/005 /AONO/CIPM / MAETUR du 14/09/2022, pour la souscription triennale d'une police d'assurance pour la batterie d'engins de génie civil et des camions de la MAETUR (Opération 156) sont informées que ledit Appel d'Offres a abouti au résultat suivant:

Adjudicataire	Tranche ferme TTC	Tranche conditionnelle 1 TTC	Tranche conditionnelle 2 TTC
AREA ASSURANCE	13 704 045	12 720 582	11 575 740

L'Entreprise adjudicataire devra prendre l'attache du Département des Contrats et Marchés de la MAETUR pour la préparation du projet de LETTRE COMMANDE.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

ABOVYAN le 27 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 0006332/DAG/DG/PAD DU 22/09/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010//AONO/CIPM-AS/PAD/2022 DU 25/07/2022 POUR LA REPRISE DE L'HISTORIQUE DES DONNEES COMPTABLES DE L'APPLICATION SAGE 500 DANS L'ERP SAGE x 3 AU PORT AUTONOME DE DOUALA. /-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

La **Société INETUM CAMEROUN SARL, BP : 4942 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 114 181 875** et un délai d'exécution de **six (06) mois**.

Ladite Société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à ladite Division.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

DOUALA le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE DOUALA VI

DECISION N°008/2022/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CAD VI/CIPM/2022 DU 08/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1POUR BIBLIOTHEQUE (PHASE 1) A MANOKA CENTRE DANS LA CAD VI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vi^e****Vu** la Constitution**Vu** la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant regime financier de l'Etat et des Autres Entites Publiques ;**Vu** la loi n°2019/024 du 24 Decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;**Vu** le Decret n°2001/048 du 23 Fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de regulation des marches publics

(et ses differents textes d'application) modifie et complete par le Decret n°2012/076 du OSMars 2012;

Vu le Decret n°2007/115 du 13 avril 2007 modifiant e Decret n°95/082 du 24 avril 1995 portant creation de la Commune d'Arrondissement de Douala V1⁶ ;**Vu** le Decret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des commissions des marches publics

modifies et completes par le Decret n°2013/2071 du 05Aotit 2013 ;

Vu le Decret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marches publics;**Vu** l'Arrete n°000303/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'eleetion de Monsieur EDIMO Ernest, Maire de la Commune

d'Arrondissement de Douala VI a l!ssue du scrutin municipal du 09 Fevrier 2020 ;

Vu la Circulaire n°00 I/CAU/PR du 19Juin2012 relative it la passation et au controle de l'execution des marches publics ;**Vu** la decision ri°00000449/D/MINMAP/SG/DAYMNAS du 05 Septembre 2022 portant designation d'un president par interim a la commission interne de passation des marches aupres de la commune d'Arrondissement de Douala 6**Vu** la Decision n°005/2022/D/CADVI/SG portant constatation de la commission interne de passation des marches de la CADVI ;**Vu; rappel d'offres national ouvert en procedure d'urgence n°009/AONO/CAD VI/CIPM/2022 du 08/07/2022 pour les travaux de construction d'un batiment R+1 pour Bibliotheque (PHASE 1) a MANOKA centre clans la CAD VI****Vu** le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;**Vu** le proces-verbal de la commission interne de passation des marches de la CADVI du 23 Septembre 2022 ;**Vu** la proposition.d'attribution de la commission interne de passation des marches ;**Vu** la publication des resultats de l'appel d'offres ;

Considerant les necessites de service.

DECIDE

Article 1er: Le prestataire dont le nom suit est declare attributaire du marchd relatif a l'appel d'offres ci-dessus mentionne pour le montant et le delai ci-apres

Nom et adresse de Pattributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
ENER RIP BP 10 BANJOUN Tel. : 699 50 08 72 / 650 08 98 94	55 995 626 (Cinquante-cinq millions neuf cent quatrevingt-quinze mille six cent vingt-six) francs CFA	03 mois

Article 2 : La presente decision tient lieu de main levee de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 3 : La presente decision sera enregistree, communiquee puis publide partout ou besoin sera,

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le MAIRE

EDIMO Ernest

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°:374 /CW/DG/2022 DU 23/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/A0NO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est declare adjudicataire du march& relatif a l'Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'execution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	SUNU ASSURANCES IARD CAMEROUN BP:3049 Douala	113 320 988 Francs CFA TTC	12 MOSS

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sont pries de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°378/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 26/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000019/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LES OPERATIONS DE FACTURATION A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Lai N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut general des Entreprises Publiques ;
Vu Le Decret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les *les applicables aux marches des entreprises publiques
Vu Le Decret N°2018/144 du 20 Fevrier 2018 portant reorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Resolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration reuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Resolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration reuni en session extraordinaire le 18 Decembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu la resolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, reuni en session extraordinaire le 14 AoOt 2018 portant election, au poste de President du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;
Vu La Resolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant creation, organisation et fonctionnement d'une commission chargee du suivi et du cantrole des marches placee aupres du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
Considerant L'Avis de la CIPM sur le rapport d'analyse combine en date du 30/08/2022

DECIDE

Article 1 : La societe ci-apres citee est reconnue comme adjudicataire du marche relatif à l'Appel d'Offres susmentionne :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'execution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ENTREPRISE PARFAITE DE SAPHIRITO BP : 00YAOUNDE	350 808 762 Francs CFA TTC	28 ..lours

Article 2 : La presente Decision sera signee et communiquee partout ob besoin sera. /?

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

DECISION N° 042/2022 DU/22/09/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/005 /AONO/CIPM / MAETUR DU 14/07/2022, POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR, (OPÉRATION 156).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 ;
- Vu Le Décret n° 2019/208 du 25 avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques et ses textes subséquents ;
- Vu La proposition d'attribution de la session du 13/09/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} – la souscription triennale d'une police d'assurance pour la batterie d'engins de génie civil et des camions de la MAETUR, (Opération 156), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 2022/005 /AONO/CIPM / MAETUR du 14/07/2022 est attribuée à la **Compagnie AREA ASSURANCE** aux conditions suivantes :

Adjudicataire	Tranche ferme TTC EN FCFA	Tranche conditionnelle 1 TTC EN FCFA	Tranche conditionnelle 2 TTC EN FCFA
AREA ASSURANCE	13 704 045	12 720 582	11 575 740

ARTICLE 2 – Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège de la MAETUR, deuxième étage porte 401. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

ARTICLE 3 - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

ADDITIF N° 11/A/RO/PRC/CIPM/2022 DU 26 SEPT 2022 A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/DC/RO/PCR/APM-AG/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE RADIOGRAPHIE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE BAMENDJOU, DANS LE DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BAFOUSSAM le 26 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

FOCKA FOCKA Jules Hilaire

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

DEMANDE DE COTATION N° 2022/007/CIPM/MAETUR DU 29/09/2022 RELATIVE À LA PRODUCTION DES AGENDAS 2023, LA CONCEPTION ET L'IMPRESSION DES CALENDRIERS AINSI QUE LES CARTES DE VŒUX 2023 À LA MAETUR.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à la production des Agendas 2023, la conception et l'impression des calendriers ainsi que les cartes de vœux 2023 à la MAETUR.

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente Lettre Commande comprend :

- la production de QUATRE VINGT (**80**) agendas VIP et DEUX CENT SOIXANTE DIX (**270**) agendas simples 2023 ;
- la conception et l'impression de MILLE (**1 000**) calendriers chevalets et SEPT CENT CINQUANTE (**750**) calendriers muraux 2023.
- la conception et l'impression de QUATRE CENT (400) cartes de vœux avec des enveloppes type VIP marquées du logo MAETUR.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de DOUZE MILLIONS QUATRE VINGT QUINZE MILLE (**12 095 000**) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation est ouverte aux Fournisseurs intéressés, de droits Camerounais exerçant dans le domaine.

5. Financement

La prestation objet de la présente consultation sera financée par **le Budget de la MAETUR, exercice 2022.**

-

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90. Email : contact.sma@maetur-cameroun.com , dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2^{ème} étage, porte 401, dès publication du présent avis, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988, d'une somme non remboursable de VINGT MILLE (**20 000**) Francs CFA. Par ailleurs les Soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en SIX (**06**) exemplaires dont UN (**01**) original et CINQ (**05**) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2^{ème} étage, porte 401, au plus tard le **20/10/2022 à 10 heures précises**, contre récépissé et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 2022/007/CIPM/MAETUR DU 29/09/2022 RELATIVE A LA PRODUCTION DES AGENDAS 2023, LA CONCEPTION ET L'IMPRESSION DES CALENDRIERS AINSI QUE LES CARTES DE VŒUX 2023 A LA MAETUR.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le MAITRE D'OUVRAGE pour la fourniture de ladite prestation est de **QUARANTE CINQ (45) jours** après notification de la Lettre Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 de la DC d'un montant de **DEUX CENT QUARANTE MILLE (240 000) francs CFA** et valable pendant UN (**01**) mois au-delà de la date originale de validité des offres.

-

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet Sous-Préfet, Gouverneur), conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de TROIS (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour la demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le **20/10/2022 à 11 heures** précises dans la salle de conférence de la MAETUR sise à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation**3- Critères éliminatoires**

- Absence d'une pièce administrative;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de TROIS (03) mois.

14. Attribution

L'Offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant TRENTE (30) jours à partir de la date limite de dépôt des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé, B.P. 1248 Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071). Tél. : 222-22-31-13 / 222-22-21-02 ; Fax : 222-23-31-90.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°:378/CW/DG/2022 DU 26/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000019/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LES OPERATIONS DE FACTURATION A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est declare adjudicataire du marche relatif a l'Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'execution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ENTREPRISE PARFAITE DE SAPHIRITO BP : 00YAOUNDE	350 808 762 Francs CFA TTC	28 Jours

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sont pries de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches
aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 0006332/DAG/DG/PAD DU 22/09/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010//AONO/CIPM-AS/PAD/2022 DU 25/07/2022 POUR LA REPRISE DE L'HISTORIQUE DES DONNEES COMPTABLES DE L'APPLICATION SAGE 500 DANS L'ERP SAGE x 3 AU PORT AUTONOME DE DOUALA. /-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

La **Société INETUM CAMEROUN SARL, BP : 4942 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 114 181 875** et un délai d'exécution de **six (06) mois**.

Ladite Société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à ladite Division.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

DOUALA le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°:374 /CW/DG/2022 DU 23/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/A0NO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est declare adjudicataire du march& relatif a l'Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'execution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	SUNU ASSURANCES IARD CAMEROUN BP:3049 Douala	113 320 988 Francs CFA TTC	12 MOSS

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sont pries de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°:377/CW/DG/2022 DU 28/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est declare adjudicataire du marche relatif a l'Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'execution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	AREA ASSURANCES BP:15584 Douala	1 200 144 980 Francs CFA TTC	12 MOIS

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sont pries de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 28 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE DOUALA VI

DECISION N°009/2022/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAD VUCIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE BOUTIQUES A NKWANSI DANS LA CAD VI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI**

Vu la Constitution

Vu la loi 11'2018/012 du 11 juillet 2018 portant regime financier de l'Etat et des Autres Entites Publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 Decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu le Decret n°2001/048 du 23 Fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de regulation des marches publics

(et ses differents textes d'application) modifie et complete par le Decret n°2012/076 du 08 Mars 2012;

Vu le Decret n°2007/115 du 13 avril 2007 modifiant le Decret n°95/082 du 24 avril 1995 portant creation de la Commune d'Arrondissement de Douala VI⁴¹ie

Vu le Decret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des commissions des marches publics

modifies et completes par le Decret n°2013/2071 du 05 Aout 2013 ;

Vu le Decret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marches publics;

Vu l'Arrete n°000303/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'election de Monsieur EDIMO Ernest, Maire de la Commune

d'Arrondissement de Douala VI a l'issue du scrutin municipal du 09 Fevrier 2020 ;

Vu la Circulaire n°001/CAU/PR du 19 Juin 2012 relative a la passation et au controle de l'execution des marches publics ;

Vu la decision n°00000449/D/M1NMAP/SG/DAJ/MNAS du 05 Septembre 2022 portant designation d'un president par interim a

la commission interne de passation des marches aupres de la commune d'Arrondissement de Douala VI

Vu la Decision n°005/2022/D/CADVI/SG portant constatation de la commission interne de passation des marches de la CAD VI ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence 0010/AC/NO/CAD VI/CIPM/2022 du 06/07/2022 pour les travaux de construction d'un bloc de boutiques a NKWANSI dans la CAD VI

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

Vu le proces-verbal de la commission interne de passation des marches de la CAD VI du 23 Septembre 2022 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marches ;

Vu la publication des resultats de l'appel d'offres ;

Considerant les necessites de service.

DECIDE

Article 1er: Le prestataire dont le nom suit est declare attributaire du marche relatif a l'appel d'offres ci-dessus mentionne pour le montant et le delai ci-apres

Nom et adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Delai
ENER BTP 13P 10 BANJOUN Tel. : 699 50 08 72 / 650 08 98 94	38 047 309 (Trente-huit millions quarante-sept mille trois cent neuf) francs CFA	03 mois

Article 2 : La presente decision tient lieu de main levee de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 3 : La presente decision sera enregistree, Com muniquee publiee

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE D'ATOK

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02BIS/AONO/CIPM/C-ATOK/SG/2022 DU 21/09/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR 33
LAMPADAIRES SOLAIRES DES ZONES NECESSITEUSES BIDJIGUE I(3), NGOEMETAG I (3), DJOUM (3),
NDANKUIMB (1), MIKOAGUE(3), ZOGUELA (4), NTSINDA (3), BENDE (2), BIGEONS (8), ATOK/CFISO (1),
SOUOMBOU (2)) DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT – NYONG , REGION DE L'EST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, **le 1er Adjoint au Maire de la Commune d'Atok, Maître d'ouvrage**, lance un appel d'offre national ouvert pour La réalisation des TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR 33 LAMPADAIRES SOLAIRES DES ZONES NECESSITEUSES BIDJIGUE I(3), NGOEMETAG I (3), DJOUM (3), NDANKUIMB (1), MIKOAGUE(3), ZOGUELA (4), NTSINDA (3), BENDE (2), BIGEONS (8), ATOK/CFISO (1), SOUOMBOU (2)) DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT – NYONG , REGION DE L'EST

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

I-Travaux préparatoires ;

- Etude et piquetage ;
- Fouilles en terrain latéritique ;
- Abatage et élagage des arbres ;
- Transport des matériels.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de :**Cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie d'Atok, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le **DAO** peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie d'Atok, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale d'Atok**, d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commission interne de passation des marchés publics auprès de la Commune d'Atok, au plus tard le **10/10/2022 à 09 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02BIS/AONO/CIPM/C-ATOK/SG/2022 DU 21/09/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR 33 LAMPADAIRES SOLAIRES DES ZONES NECESSITEUSES BIDJIGUE I(3), NGOEMETAG I (3), DJOUM (3), NDANKUIMB (1), MIKOAGUE(3), ZOGUELA (4), NTSINDA (3), BENDE (2), BIGEONS (8), ATOK/CFSO (1), SOUOMBOU (2)) DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT – NYONG , REGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2022.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **500 000 (Cinq cent mille) FCFA**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du dossier d'appel d'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique, et aussi la date et l'heure limite de dépôt des dossiers seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du DAO.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Atok, dans la salle des conférences de la Commune d'Atok, le **10/10/ 2022 à 10 heures** précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

1.1.1. Critères éliminatoires

1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Non-conformité et absence d'une pièce après le délai de 48H suivant l'ouverture des offres
- c) Pièce falsifiée ou non authentique

1.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier du DAO;
- e) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) Attestation de non redevance en cours de validité

Attestation de solvabilité financière de **Vingt millions (25 000 000) FCFA** (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Atok.

ATOK le 21 Septembre 2022

Le MAIRE

BIGOUMBE CALVIN Calvin

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/RC/DMI/CDPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2022, le Préfet du département du Mbam et Inoubou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bafia, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'équipement en matériel de bureau du nouvel hôtel de ville de Bafia, département de Mbam et Inoubou Région du Centre.

Montant prévisionnel du marché : 104 976 371 (cent quatre millions neuf cent soixante seize mille trois cent soixante onze) FCFA (TTC).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture des équipements, le transport, la manutention, le montage, la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel du marché : 104 976 371 (cent quatre millions neuf cent soixante seize mille trois cent soixante onze) FCFA (TTC)

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent avis de Consultation sont subdivisées en **lot unique, ci-après définis :**

LOT	PROJET	MONTANT
Unique	Equipements en matériel de bureau du nouvel hôtel de ville de Bafia.	104 976 371
TOTAL		104 976 371

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres National Ouvert est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement en matériel de bureau dans les délais.

6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par la CONVENTION FEICOM-COMMUNE DE BAFIA, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Service des Affaires Générales de la Préfecture.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bafia, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** auprès de la recette municipale de la commune de Bafia. **La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bafia, au plus tard le **26 octobre 2022 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/RC/DMI/CDPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU
MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

**FINANCEMENT : CONVENTION FEICOM-COMMUNE DE BAFIA, EXERCICE 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2 099 527 FCFA (deux millions quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt-sept) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux dispositions du Règlement de Consultation. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **26 octobre 2022 à 13 heures** précises à la l'hôtel des finances de Bafia dans la salle réservée à cet effet, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

13. Critères d'évaluation

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant l'offre administrative (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

L'absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis ;

La fausse déclaration, pièce falsifiée ou documents scannés ;

La note technique inférieure à 70% des critères essentiels ;

4. Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ;

L'absence d'un prix unitaire quantifié.

6. La non-conformité aux spécifications techniques.

13.2- Les principaux critères de qualification



N°	PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION
1.	Présentation des offres
1.	Références antérieures de l'entreprise
1.	Organisation et Méthodologie
1.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

1. La présentation de la soumission ;
2. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC de l'offre.
3. les références de l'Entreprise dans le domaine ;
4. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
5. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page
6. La disponibilité des pièces de rechange (le cas échéant) Les services après-vente ;

14. Attribution

Le Préfet du département du Mbam et Inoubou, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie ou au Services des Affaires Générales de la Préfecture du Mbam et Inoubou.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION

AVIS DE CONSULTATIONOBJET : N° 009/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 DU 06/09/2022, RELATIVE À
L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE RÉGIONAL DDR DE BAMENDA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux citée en objet, le Coordonnateur National du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de la Réintégration envisage de procéder à l'aménagement du Centre régional DDR de Bamenda.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA**

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçant au Cameroun.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf, Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de vingt mille **(20 000)** francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf, Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de vingt mille **(20 000)** francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

6. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard **le 29/09/2022 à 12 heures** précises au Service du CNDDR, et devront porter la mention suivante :

Demande de Cotations N° 009/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 du 06/09/2022, relative à la l'aménagement du Centre régionales DDR de Bamenda.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard **29/09/2022 à 13 heures précises** à la salle des conférences du CNDDR.

9. Renseignements Complémentaires

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 6 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

FAI-YENGO Francis

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

**COMMUNIQUE N° :08/C/PRÉFECTURE/CDPM-2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE
L'AONO N°06 /CDPM/MI POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET
L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA DE PARTEMENT DU MBAM ET
INOUBOU, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Communique :

Par décision N°08/PRÉFECTURE /CCPM/MI/2022

Article 1^{er} : La lettre Commande objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSE	MONTANT OFFRE HT(FCFA)	MONTANT OFFRE TTC(FCFA)	RABAIS	DELAIS
01	GROUPE UNI SARL	6 98 89 28 49	152 620 545	182 000 000		// 04 MOI

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou pour établissement de la lettre de commande y relative.

BAFIA le 29 Septembre 2022

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°375/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 23/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 18/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut general des Entreprises Publiques ;
Vu Le Decret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les *les applicables aux marches des entreprises publiques
Vu Le Decret N°2018/144 du 20 Fevrier 2018 portant reorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Resolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration reuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Resolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration reuni en session extraordinaire le 18 Decembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu la resolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, reuni en session extraordinaire le 14 AoOt 2018 portant election, au poste de President du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;
Vu La Resolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant creation, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du controle des marches placee aupres du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
Considerant L'Avis de la CIPM sur le rapport d'analyse combine en date du 30/08/2022

DECIDE

Article 1 : La societe ci-apres citee est reconnue comme adjudicataire du marche relatif à l'Appel d'Offres susmentionne :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'execution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	F.Y SOLUTION SARL BP: YAOUNDE	347 369 577 Francs CFA TTC	28 Jours

Article 2 : La presente Decision sera signee et communiquee partout ob besoin sera. /?

DOUALA le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°2167-22/DAG/DG/PAD DU 22/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE INETUM CAMEROUN SARL, BP : 4942 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/A0NO/CIPM-AS/PAD/2022 DU 25/07/2022 POUR LA REPRISE DE L'HISTORIQUE DES DONNEES COMPTABLES DE L'APPLICATION SAGE 500 DANS L'ERP X 3 AU PORT AUTONOME DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Decembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut General des Entreprises Publiques ;
VU le Decret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant creation du Port Autonome de Douala ;
VU le Decret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant reorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Decret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Aout 2016, portant nomination du Directeur General du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Decembre 2018 portant Regime General Interne des Marches du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Decembre 2018 Portant creation, organisation et fonctionnement du Comite d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le systeme des marches du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comite chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0856/21/CA/PAD du 22 Decembre 2021 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2022 ;
VU l'instruction generale n° 007/22/DG/PAD du 06 Janvier 2022 fixant le cadre general de l'execution du budget du Port Autonome de Douala ;
VU la Resolution n° 0933-22/CA/PAD du 30 Mai 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marches des Approvisionnement et Services du Port Autonome de Douala ;
VU le Dossier d'Appel d'Offres n° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2022 du 25/07/2022 pour La reprise de l'historique des donnees comptables de l'application sage 500 dans l'ERP Sage x 3 au Port Autonome de Douala ;
VU le Compte rendu de la 35eme session de la Commission Interne de Passation des Marches des Approvisionnements et Services du 19 Septembre 2022 ;
Considerant les necessites de service,

DECIDE :

ARTICLE 1er.- La Societe INETUM CAMEROUN SARL, BP : 4942 Douala, est retenue comme adjudicataire du marche relatif a l'Appel d'Offre National Ouvert n° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2022 du 25/07/2022 pour la reprise de l'historique des donnees comptables de l'application sage 500 dans l'ERP Sage x 3 au Port Autonome de Douala.

- MONTANT DU MARCHÉ : **114 181 875 F CFA TTC** ;
- DELAI D'EXECUTION : **six (06) mois**

ARTICLE 2.- La presente decision sera notifiee au Cocontractant par le Maitre d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Generales est chargé de l'application des dispositions decoulant de la presente decision. /-=-

DOUALA le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

PRÉFECTURE DU WOURI

DECISION N°001/ PRÉFET-W /2022/ DU 26/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CDPM/C.19/CESO DII/2022 DU 05 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION CENTRE SOCIAL DE DEIDO II. MAÎTRE D'OUVRAGE : CHEF DE CENTRE SOCIAL DE DEIDO II FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE Préfet du Département du Wouri DU WOURI,**

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2022 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres n° 001/AONO/CDPM-W C.19/CESO DII/2022 du 05 Aout 2022;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 13 septembre 2022 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
	GENERAL COMMERCIAL COMPANY B.P 19, Limbé, TEL: 699 95 21 14	8 646 600	03	Adjudicataire

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2022 DU 28 SEPTEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT DE ONZE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE CONDUIRE LA CARTOGRAPHIE DES INFRASTRUCTURES DE L'ECOSYSTEME DU DISPOSITIF DE PAIEMENT NUMERIQUE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET INCLUSION ÉCONOMIQUE CREDIT IDA N°6223-CM, DON IDA N°D 2980-CM, FONDS DE L'APPUI BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un crédit et un Don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet Filets Sociaux (PFS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre des contrats relatifs aux services de onze consultants individuels chargés de conduire la cartographie des infrastructures de l'écosystème du dispositif de paiement numérique du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et Inclusion Économique.

Les filets sociaux ont des effets positifs à court terme et un impact positif à moyen terme sur les bénéficiaires et ils permettent au Gouvernement d'atteindre son objectif de réduction de la pauvreté.

Pour assurer la pérennisation des activités du Projet Filets Sociaux, le Gouvernement est en train de mettre sur pied, avec la Banque Mondiale, un nouveau Projet, **le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et Inclusion Économique**. Ce Projet permettra entre autres : (i) de poursuivre les appuis à 150.500 ménages pauvres tels que cela se fait dans les trois programmes du Projet Filets Sociaux actuel dans l'ensemble des régions du pays, (ii) d'apporter des appuis à 65.000 jeunes travailleurs âgés de 18 à 35 ans du secteur informel qui sont des « entrepreneurs de subsistance » (c'est-à-dire travaillant à leur propre compte par manque d'autres opportunités ou de compétences) dans les zones urbaines, (iii) d'apporter des appuis à 2.000 jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans ayant des projets d'entreprise prometteurs dans des secteurs productifs ciblés et prioritaires pour le gouvernement, (iv) d'apporter un appui à la création d'un Registre Social Unifié (RSU) qui servira de système d'information sociale soutenant les processus d'identification, d'enregistrement et d'évaluation des besoins et des conditions de la population pauvre et vulnérable et (v) de généraliser le paiement électronique des transferts monétaires aux bénéficiaires du Projet Filets Sociaux.

Le nouveau Projet comprend 5 composantes à savoir : Composante 1 « Projet filets sociaux adaptatifs », Composante 2 « Inclusion économique des jeunes et entrepreneuriat », Composante 3 « Systèmes numériques de prestation réactifs aux chocs », Composante 4 « Soutien à la gestion et à la coordination du Projet » et Composante 5 « Composante de réponse d'urgence (CERC) ». S'agissant particulièrement de la Composante 3, elle comprend deux Sous-composantes : la Sous-composante 3.1 : Registre social unifié et la Sous-composante 3.2 : Dispositif de paiement numérique.

Le Projet Filets Sociaux a expérimenté le paiement numérique pour le paiement des bénéficiaires du Programme de transferts monétaires d'urgence pour la riposte contre la COVID-19 (TMU-COVID-19) dans les chefs-lieux des 10 régions. Le Projet a connu beaucoup de difficultés dans ce mode de paiement. En effet, le premier paiement a commencé en avril 2021 et s'est achevé en novembre 2021 car, plus de la moitié des 80.000 bénéficiaires n'avaient pas de CNI pour obtenir un numéro de téléphone en leur nom.

Malgré ces difficultés, le paiement numérique s'avère indispensable pour permettre d'effectuer les transferts monétaires aux bénéficiaires dans des délais raisonnables, de remonter rapidement les informations après le paiement, d'avoir moins de problèmes de reprographie et d'archivage, d'accroître l'inclusion financière.

Ainsi, le Gouvernement et la Banque Mondiale envisagent de généraliser ce mode de paiement dans le cadre du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et Inclusion Économique.

Compte tenu des difficultés sus-évoquées rencontrées lors du paiement des bénéficiaires des TMU-COVID-19, l'UGP et la Banque mondiale envisagent de conduire une étude pour réaliser la cartographie des zones d'implémentation du paiement numérique.

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux lance cet Avis à Sollicitation des Manifestations d'Intérêt pour le recrutement des consultants qui devront réaliser dans les 10 régions, cette cartographie qui permettra de connaître les localités des 360 communes du pays dans lesquelles les conditions du paiement numérique (la disponibilité du réseau téléphonique et de l'électricité) seront remplies, à savoir.

2. Objet

La cartographie des zones d'implémentation du paiement numérique sera réalisée dans toutes les localités des 360

communes du Cameroun. Elle permettra ainsi pour chaque localité (village) de connaître l'existence ou non des conditions pour le paiement électronique (disponibilité du réseau téléphonique, de l'électricité). Il est important de noter que dans le cadre du nouveau Projet, le paiement cash ne sera utilisé que dans des cas exceptionnels. Au total, onze (11) consultants seront retenus pour conduire cette cartographie dans les dix (10) régions du pays ainsi qu'il suit :

Région	Nombre de Consultants
Extrême Nord	01
Nord	01
Adamaoua	01
Est	01
Centre	02
Sud	01
Littoral	01
Ouest	01
Sud Ouest	01
Nord Ouest	01

3. Consistance des prestations

L'objectif de la mission de chaque consultant est de dresser pour chacune des communes de la région pour laquelle il a été commune et, pour chaque village, de produire les informations relatives aux conditions d'utilisation ou non du paiement numér réseau téléphonique et de l'électricité.

A ce titre, le consultant devra produire:

- la liste physique exhaustive des villages de chaque commune présentant pour chaque village, les informations sur la dispo pour le paiement électronique (réseau téléphonique et l'électricité) et pour chaque réseau téléphonique, le type de réseau (MTN
- la version Word de la liste des villages susmentionnée ;
- la version Excel du fichier des données sous le format proposée par l'UGP.

4. Participation et origine

Chaque consultant devra disposer des qualifications et compétences listées ci-dessous :

- justifier d'un diplôme BAC + 4 dans l'un des domaines suivants : statistique, démographie, économie, informatique, Agron
- justifier d'une expérience avérée d'au moins trois (3) ans dans la conduite de travaux similaires ;
- disposer d'excellentes compétences organisationnelles;
- avoir d'excellentes connaissances en informatique et notamment des logiciels applicatifs (Word, Excel, PowerPoint, Intern

5. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant (i) une lettre de motivation, (ii) un curriculum vitae détaillé avec mention de liste des références des prestations similaires, (iii) des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les être déposés en 3 exemplaires (1 original et 02 copies) à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard **le jeudi 13 octobre 2022 à 1** mention :

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°004 /ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/ UGP/2022 DU 28 SEPT
 DE ONZE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE CONDUIRE LA CARTOGRAPHIE DES INFRASTRUCTURES DE
 PAIEMENT NUMERIQUE DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET INCLUSION ÉCON
 DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA REGION.....»

6. Critères d'évaluation

Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés de Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016 révisée en novembre 2017 et août 2018 ».

7. Renseignements Complémentaires

Chaque consultant travaillera dans la région pour laquelle il a été recruté et à Yaoundé.

La durée du contrat est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication de l'avis de passation des marchés à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis au quartier Bastos, derrière l'usine Bastos, BP : 5838 Yaoundé (Cameroun).

Email : projet.filetsociaux@gmail.com.

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE

**ADDITIF 2022-171/UN/R/SGDIPD/DIEM/CIPM/2022 DU 22 SEPT 2022 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE DEUX CHAMBRES FROIDES AU RESTAURANT UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE
DE NGAOUNDERE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF (NOUVEAU) Confère tableau pièces jointes Arrêté le présent détail quantitatif et estimatif à la somme TTC de

NGAOUNDERE le 22 Septembre 2022

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

ADDITIF N° 03/A/CAN II/CIPM/2022 A L'AVIS DE CONSULTATION N° 09/DC/CANII/CIPM/2022 DU 01/09/2022 RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN INCINERATEUR AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SABONGARI DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II, informe les potentiels soumissionnaires à l'Avis de Consultation ci-dessus cité, que la date de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue le lundi 26 septembre 2022 à 14 heures et 15 heures est reportée à la date du 10 OCT 2022 aux mêmes heures, le reste sans changement. Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.

NGAOUNDERE le 21 Septembre 2022

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE D'EDÉA I

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CAE1ER/SM/CIPM/2022 DU 23/09/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LE SECOND SEMESTRE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 15 641401 464290

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP, l'Autorité Contractante, le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, lance une Demande de Cotation POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LE SECOND SEMESTRE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL .

2. Participation et origine

La participation à la présente consultation, est réservée aux entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises. La participation des entreprises sous forme de groupe ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

3. Financement

Ladite prestation est financée par le Budget d'Investissement Public pour un montant prévisionnel de **5 372 425 (cinq millions trois cent soixante douze mille quatre vingt cinq) FCFA TTC.**

La prestation de la présente consultation, en un lot unique, comprend l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires, dans l'Arrondissement d'Edéa 1^{er} sur la ligne d'imputation: **56 15 641401 464290**

4. Consultation du Dossier

N/A

5. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Mairie d'Edéa 1^{er} **Services des Marchés tél : 694 292 109** Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **10 000 (dix mille)** francs CFA non remboursables payable à la Recette Municipale d'Edéa 1^{er}.

6. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son Offre en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant deux sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technico- financier. Les sous-plis doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions telles qu'indiquées dans le Règlement de consultation. Le pli unique doit être fermé, scellé et portant uniquement la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CAE1ER/SM/CIPM/2022 DU 23/09/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LE SECOND SEMESTRE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **20/10/2022 à 11 heures** précises.

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de **TRENTE (30) jours**.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **cent sept mille cinq cent cinq (107 505) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces Administratives, offres technico-financières requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation.

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois (03) mois, les pièces suivantes :

- a) Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre de l'Industrie et du Commerce du lieu de Résidence du soumissionnaire datant moins de trois (03) mois ;
- b) Une Attestation d'Immatriculation ;
- c) Une caution de soumission ;
- d) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget du Cameroun ou par une Banque de premier ordre à l'étranger ;
- e) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- f) Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- g) Le Registre de commerce ;
- h) Une attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- i) Une Attestation de non-redevance, datant, de moins de trois (03) mois ;
- j) un plan de localisation de l'entreprise précisant la région, le département, présentant la commune, le quartier et le lieu-dit ;
- k) L'accord de groupement le cas échéant (type, mandataire, pouvoir de signature, etc...).

L'Offre Technico – Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif rempli conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation, la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée **(HTVA)** et toutes taxes comprises **(TTC)** et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **20/10/2022 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

11. Critères d'évaluation

LES CRITERES ELIMINATOIRES

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces administratives
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité au modèle de soumission
- Absence d'un sous-pli
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier
- non production dans les 48h d'une pièce non conforme ou absente à l'ouverture des plis

12. Attribution

Aux termes des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

13. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748

EDEA le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

COMMUNE DE POUMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0010/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2022 DU 28/09/2022 POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES
OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2022 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES LOT UNIQUE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. N°
PONT RIVIÈRE ITINÉRAIRE PK LARGEUR OUVRAGE PROJETÉ LONGUEUR P5 LEP TO'O CARREFOUR
PAROISSE - LOG NANGA 3+000 5,40 PONT DÉFINITIF 8,00 P6 NKANLA II CARREFOUR PAROISSE -
NKANLA II 5,40 PONT DÉFINITIF 8,00**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2022, le maire de la Commune de Pouma, autorité contractante, lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence N°0010 /AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2022 du 29/09/2022 pour les POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2022 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES LOT UNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier ;
- Nettoyage et terrassements-chaussée ;
- Ouvrage d'art ;
- Signalisation et équipement de sécurité.
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : **82.401.750 FCFA (Quatre-vingt-deux millions quatre cent un mille sept cent cinquante) Francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre ont un lot unique

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offre sont financés par le FONDS ROUTIER exercice 2022. Sur la ligne d'imputation budgétaire N° Chapitre. 10. Article100.Paragraphe150

6. Consultation du Dossier

: Le Dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de POUMA, dès publication de l'avis d'appel d'offre dans le journal des marchés ;

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier D'Appel d'offre peut être obtenu aux heures ouvrables à partir du **29/09/2022 à 07h30 à 15h30 min** au Service des Marchés la Commune de POUMA, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **80 000 FCFA (Quatre-vingt mille)** payable à la Recette municipale de la Commune de POUMA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de la Commune de POUMA, au plus tard le **28/10/2022 à 11heures**.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**N°0010/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2022 DU 29/09/2022**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2022 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES LOT UNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE D'OUVERTURE »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO d'un montant de (égal à 2% du coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit les travaux des constructions des ouvrages d'art « programme 2022 » entretien des routes communales lot unique dans l'arrondissement de POUMA, DEPARTEMENT de la SANAGA MARITIME, REGION du LITTORAL= **1 648 035 Francs CFA** ; Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offre. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 28/10/2022 à 12Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Pouma, dans sa salle des actes de la Commune de Pouma.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Inscrire la mention ci-dessous sur chaque paquet des différentes offres.

13. Critères d'évaluation

Critères d'Elimination

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. L'absence de la caution de soumission, Fausse déclaration ou pièces falsifiées, Absence d'un prix unitaire quantifié, le non-respect de 70% des sous critères des critères essentiels ; Absence d'un des trois volumes et ou d'une offre d'un des volumes donnent lieu à l'élimination de l'offre d'un soumissionnaire. En cas d'absence ou de non-conformité des autres pièces du dossier administratif citées ci-dessous lors de l'ouverture des plis, le soumissionnaire a 48 heures pour les produire.

Il s'agit notamment de :

- Toutes pièces du dossier administratif en dehors de la caution de soumission;
- Non-conformité des modèles de lettres avec les modèles donnés dans le DAO ;
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la D'Appel d'offre .

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offre (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de POUMA ou TEL : 694997371 ou 699200280, dès publication du présent avis d'appel d'offre.

CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : 673 205 725 ou 699 370 748.

POUMA le 29 Septembre 2022

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

COMMUNE DE BOGO

DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°001/C.BOGO/CIPM/AG/2022 DU 22/09/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE BOGO, DEPARTEMENT DE DUDIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET MINEDUB

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 15 102 02 641304 464290 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Bogo, lance pour le compte de la Commune, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en procédure d'urgence relative à l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires dans les écoles primaires publiques de la Commune de Bogo, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires dans les écoles primaires publiques de la Commune de Bogo, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- Le matériel de l'administration et pédagogique
- Le matériel et produits pharmaceutiques
- Le matériel et équipements de sport

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de : quatorze millions sept cent soixante-quatorze mille sept cent (14 774 700) **de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par **Budget du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022 :**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de Bogo** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre..

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au **Secrétariat Général de la Commune de Bogo** dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable **de Vingt mille francs (20 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Bogo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra par venir au **Secrétariat Général de la Commune de Bogo** au plus tard **le 13/10/2022 à 14 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°001/C.BOGO/CIPM/AG/2022 DU 22/09/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE BOGO, DEPARTEMENT DE DUDIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Les délais maximums prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de **premier rang** **deux cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (295 494) de francs CFA**, et valable pendant une période de **trois (03) mois** à compter de la date de la soumission. Les cautions requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs de la Commune de Bogo.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs de la Commune de Bogo. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de la soumission. Les offres non conformes aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la signature du soumissionnaire ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre ou compagnie d'assurance.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 13/10/2022 à 15 heures**. Dans la salle de la Commune de Bogo, les offres seront ouvertes en présence des représentants mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et

14. Critères d'évaluation**13. Critères d'évaluation****13.1. Principaux critères éliminatoires:**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture.
 - La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.

13.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des

- Présentation générale de l'Offre ;
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel de livraison ;
- Capacité de financement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison)

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantielle. En cas d'égalité de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat Général de la Commune de Boudouaou. Pour plus d'informations, veuillez contacter le service de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un marché. MINMAP au numéro suivant : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°:375/CW/DG/2022 DU 23/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 18/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	F.Y SOLUTION SARL BP: YAOUNDE	347 369 577 Francs CFA TTC	28 Jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinze jours, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°:376/CW/DG/2022 DU 26/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE D'ENCRES DE CONSOMMATION USUELLE A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est declare adjudicataire du march& relatif a ('Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'execution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	AYE-BOSS CAMEROON Sarl BP: 12458	140 217 728 Francs CFA TTC	60 Jours

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sont pries de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU CACAO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
001/AONOPU/MINADER/PAD-CACAO/CIPM/2022 DU 29 09 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES
EQUIPEMENTS DESTINES A L'IDENTIFICATION ET AU GEOREFERENCEMENT DES PRODUCTEURS DE
CACAO DANS L'ENSEMBLE DES BASSINS DE PRODUCTION**

FINANCEMENT

FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) , PTBA PAD-CACAO EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le nouveau mécanisme de subvention des producteurs cacao et café « Guichet Producteurs » a pour objet de mettre directement à la disposition des producteurs des 08 (huit) régions de production du cacao et du café, des subventions gouvernementales de masse ou à la carte pour l'acquisition des intrants, la fourniture des équipements et la mise à disposition des infrastructures pour la production.

Pour faciliter la mise en œuvre de ce nouveau paradigme, le Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO) avec le FODECC ont entrepris de doter le personnel des services déconcentrés (Délégués d'Arrondissements, Chefs de Poste Agricoles) des outils de travail adaptés au contexte actuel. (Tablettes et Téléphones) permettant de mieux atteindre les objectifs fixés.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation concernent l'acquisition des équipements destinés à l'identification et au géoréférencement des producteurs de cacao dans l'ensemble des bassins de production suivant les quantités définies dans le tableau suivant :

N°	DESIGNATION	UNITE
1	Téléphone Android	1 500
2	Tablette Android	200

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **170 000 000 (Cent soixante-dix millions)** Francs CFA TTC issu du PTBA-FODECC exercice 2022.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine de fourniture de matériels informatiques.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le **Budget FODECC, le PTBA PAD-CACAO Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Coordonnateur National aux heures ouvrables, Téléphone : 697 23 20 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au projet d'Appui au Développement du Cacao, Téléphone : 697 23 20 13, sis à mini prix Bastos ancien FAO dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**, payable au Poste Comptable du Trésor Public territorialement compétent.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et **en 07 (sept) exemplaires dont l'original et six (06) copies**, marqués comme tels, devra parvenir ou être déposée auprès du projet du service des marchés du projet PAD-CACAO, contre récépissé, au siège du projet sis à mini-prix Bastos au plus tard le **21 OCTOBRE 2022, à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/MINADER/PAD-CACAO/CIPM/2022
DU 29/09/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DESTINES A L'IDENTIFICATION ET
GEOREFERENCEMENT DES PRODUCTEURS DE CACAO DANS L'ENSEMBLE DES BASSINS DE PRODUCTION
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

La livraison aura lieu au siège du projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO).

Le délai d'exécution des prestations objet du présent Marché est de : 30 (trente) jours maximum à partir de la notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, La soumission sera accompagnée d'une caution de soumission dont le montant est de : **trois millions quatre cent mille (3 400 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère des finances dont la liste figure dans la pièce 09 du dossier.
Elle est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et offres financières se fera en un seul temps et aura lieu le **21/10/2022 à 15 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés du PAD-CACAO dans la salle de Conférence du projet,.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandater.

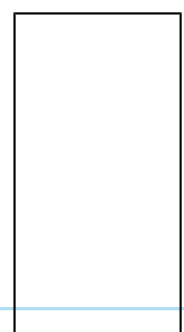
14. Critères d'évaluation

Les critères sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

I. Critères éliminatoires

CRITERES ELIMINATOIRES	VALEUR (Oui/Non)
1. Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ; 2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ; 3. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier de soumission ; 4. Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ; 5. Non-respect des spécifications techniques ;	

6. Satisfaction de moins de 4 des 6 critères essentiels.



CRITERES ELIMINATOIRES	VALEUR (Oui/Non)
II CRITERES ESSENTIELS	
1. Au moins 02 (deux) références dans les approvisionnements généraux au cours des 05 (cinq) dernières années d'un montant supérieur ou égal à 50 millions de FCFA : Joindre 1ère et dernière pages du contrat + PV de réception	
1. Au moins 02 (deux) références dans la fourniture des Equipements informatiques au cours des 03 (trois) dernières années d'un montant supérieur ou égal à 50 millions de FCFA : Joindre 1ère et dernière pages du contrat + PV de réception	
1. Chronogramme d'exécution des prestations faisant ressortir le délai et le calendrier de livraison	
1. Attestation de solvabilité d'un établissement financier de 1 ^{er} ordre agréé par le MINFI indiquant que le soumissionnaire dispose de liquidités ou a accès à des facilités de crédits à hauteur d'au moins 50% du montant de son offre financière	
1. Justificatif de Service après-vente de 06 mois	
1. Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page et signé à la dernière page	

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et dater de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée **la moins-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Coordonnateur National du PAD-CACAO sis à Bastos Mini-prix ancien FAO Téléphone : 697 23 20 13.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BIKAY RAPHAEL STANISLAS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°:378/CW/DG/2022 DU 26/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000019/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 19/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LES OPERATIONS DE FACTURATION A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER} communique :
Est declare adjudicataire du marche relatif a l'Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'execution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ENTREPRISE PARFAITE DE SAPHIRITO BP : 00YAOUNDE	350 808 762 Francs CFA TTC	28 Jours

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sont pries de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches
aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE NKONDJOCK

**AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N°001/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK/SG/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET
MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. MAITRE
D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE LA
COMMUNE DE NKONDJOCK FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) MINEDUB,
EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 18 202 02 641436 464290 426

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement Public transféré aux CTD pour le compte du Ministère de l'Education de Base de l'exercice 2022, le Maire de la commune de Nkondjock, Autorité Contractante, lance pour le Compte de ladite Commune, un Avis de Consultation pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la commune de Nkondjock, dans l'Arrondissement de Nkondjock, Département du Nkam, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation constituée en **un lot Unique**

Concernent pour l'essentiel, les éléments ci-après :

***KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE**

***KIT HYGIENE**

*** BOITE A PHARMACIE**

3. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques et financières requises et disposant d'un agrément où celui d'un fournisseur pour la livraison des produits pharmaceutiques.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget de fonctionnement du MINEDUB Exercice 2020, via l'imputation budgétaire N° **56 18 202 02 641436 464290 426** et Imputation Communal N° **650 101**

Nature des prestations	Lieux	Montant TTC
Fourniture du paquet minimum aux Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Nkondjock	Mairie de Nkondjock	8 203 350

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis (à la Mairie de Nkondjock, à la sous-préfecture de Nkondjock, à la préfecture de Nkam, à l'ARMP/LT, à la DDMINMAP/NKAM, et à la DDMINEPAT/NKAM), le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, au cabinet du Maire de la Commune de Nkondjock, Maitre d'Ouvrage.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Nkondjock, Maître d'Ouvrage, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Originale de la quittance de versement, à la Recette Municipale de Nkondjock d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq-mille (25 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée sous plis fermé, dans les Services de la Mairie de Nkondjock, en présence du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté au plus tard 26/10/2022, à **10 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION
AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/ADC/COMMUNE-NKONDJOCK/SG/CIPM/2022 du
POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
NKONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution de la prestation.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à **cent soixante-quatre mille (164 000) FCFA**, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de la Demande de Cotation (RPDC). Elles devront être établies postérieurement à la date de publication de L'Avis de Cotation.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans la Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres aura lieu le 26/10/2022, à **11 Heures précises**, à la salle des actes de la Commune de Nkondjock.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence d'une Pièces Administrative après un délai de 48h accordé au soumissionnaire ;
- b) Pièce Financière incomplète à l'ouverture des plis ;
- c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).
- d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et Descriptif des Fournitures) non paraphés, non signés et non daté à la fin) ;
- f) Défaut de présentation dans l'Offre du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou membre d'un groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- i) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- j) Faire partir de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des marchés publics.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités financière et administratives requises.

13. Durée Validité des Offres

Pour cette Demande de Cotation, le délai de dépôt des offres est fixé à **vingt (20) jours calendaires** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de la Demande de Cotation.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Nkondjock, Maitre d'Ouvrage.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 / 699 370 748**

NKONDJOCK le 28 Septembre 2022

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°:375/CW/DG/2022 DU 23/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 18/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est declare adjudicataire du march& relatif a l'Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'execution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	F.Y SOLUTION SARL BP: YAOUNDE	347 369 577 Francs CFA TTC	28 Jours

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus scot pries de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

VILLE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°023/AONO/CUY/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 EN
VUE DU REVETEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
610 107

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En vue d'approvisionner la Mairie de la ville de Yaoundé en matériaux pour les travaux de génie civil, le Maire de la Ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, en procédure d'urgence pour la fourniture des enrobés 0/10 pour le revêtement d'une voirie dans la ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à fournir les enrobés 0/10 pour le revêtement de certaines voiries dans la ville de Yaoundé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de deux cent millions (200 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

La fourniture est en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises possédant une centrale d'enrobé ou un contrat en cours de validité avec une centrale d'enrobés.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, exercices 2022 et suivant, sur la ligne d'imputation budgétaire 610 107, Compte entretien de voirie (Achat matériaux).

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.marchespublics.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics, de la Mairie de la Ville de Yaoundé, 2^{ème} étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, au plus tard le **27 octobre 2022** à 13 heures et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/CUY/CIPM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022

POUR LA FOURNITURE DES ENROBES 0/10 EN VUE DU REVETEMENT DE CERTAINES VOIRIES DANS LA VILLE DE YAOUNDE »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **27 octobre 2022** à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations est d'un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois millions (3 000 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **27 octobre 2022** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, dans bâtiment abritant la CIPM, Elig Belibi (Rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) absence d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des plis ;
- c) non-conformité d'une pièce administrative 48h après notification de la non-conformité au soumissionnaire ;
- d) pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- e) absence de la déclaration sur honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- f) un critère essentiel non satisfaisant ;
- g) absence de déclaration sur honneur de respecter la fourniture selon le planning établi par le maître d'ouvrages ;
- h) absence d'une centrale d'enrobé ou d'un contrat avec une centrale d'enrobé ;
- i) le non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne le cas échéant ;
- j) l'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour la soumission hors ligne le cas échéant.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre sur :

- avoir les références sur les cinq (05) dernières années (2021-2020-2019-2018-2017) y compris 2022 pour un montant cumulé de cent millions (100 000 000) francs CFA TTC ;
- les délais ;
- le matériel ;
- le personnel clé.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics, de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.coleps.cm>

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION

**AVIS DE CONSULTATION OBJET : N° 008/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022 DU 06/09/2022, RELATIVE À LA
CONSTRUCTION DES ENCLOS POUR L'ÉLEVAGE LES CENTRES RÉGIONAUX DDR DE MORA,
BAMENDA ET BUEA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux citée en objet, le Coordonnateur National du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de la Réintégration envisage de procéder à la construction des enclos pour l'élevage dans les Centres régionaux DDR de Mora, Bamenda et Buea.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) Francs CFA**

N°	MORA	BAMENDA	BUEA
01	10 000 000	10 000 000	10 000 000
TOTAL TRENTE MILLIONS FCFA			

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçant au Cameroun.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf ,Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **20 000** - francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf ,Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **20 000** - francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

6. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard **le 29/09/2022 a 12 heures** précises au Service du CNDDR, et devront porter la mention suivante :

Demande de Cotations N° 800/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, du 06/09/2022, relative à la construction des enclos pour l'élevage pour les Centres régionaux DDR de Mora, Bamenda et Buea.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard **29/09/2022 à 13 heures précises** à la salle des conférences du CNDDR.

9. Renseignements Complémentaires

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 6 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

FAI-YENGO Francis

COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CNDDDR/CN/CIPM/2022 DU 08/09/2022 POUR
L'INSTALLATION DE TROIS(03) PICO-CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DE 10KWC DANS
LES CNDDDR DE BAMENDA, DE MORA ET DE BUEA EXERCICE BUDGETAIRE EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'accomplissement des missions, le Coordonnateur National du Comité National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National ouvert pour l'installation de trois(03) pico-centrales solaires photovoltaïques de 10kwc chacune dans les CNDDDR de Bamenda, de Mora et de Buea.

2. Consistance des prestations

La consistance de la prestation du présent marché comprend toutes les caractéristiques techniques décrites dans le Descriptif de fourniture du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération est de deux cent dix millions (210 000 000) francs CFA TTC :

- **Lot 1** : Installation d'une pico centrale solaire de 10kwc au CNDDDR de Bamenda- 70 000 000 FCFA

- **Lot 2** : Installation d'une pico centrale solaire de 10kwc au CNDDDR de Buea-

70 000 000 FCFA

- **Lot 3** : Installation d'une pico centrale solaire de 10kwc au CNDDDR de Mora –

70 000 000 FCFA

4. Allotissement

La prestation se fait comme suit :

Fourniture, installation et mise en service de trois pico centrales solaires dans les CNDDDR de Bamenda, de Buea et de Mora.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises Camerounaises spécialisées dans les le solaire photovoltaïque.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement et d'équipement du CNDDDR de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté pendant les heures ouvrables auprès du Service des Marchés du CNDDR, après publication du présent Avis d'Appel d'Offres dans le journal des Marchés et affichage au CNDDR.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres et sur présentation de la quittance du versement d'une somme non remboursable de quatre vingt cinq mille (85 000) **francs CFA** au **Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP N° 335 988** ouvert auprès de la **BICEC** du Cameroun.

9. Remises des offres

Les Offres, rédigées en Anglais ou en Français en sept exemplaires, dont un (01) original, et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées sous pli scellé au service des marchés du CNDDR, au plus tard le **30/09/2022 à 9 heures**, contre récépissé, et devront porter les mentions suivantes :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CNDDR/CN/CIPM/2022 DU 08/09/2022, POUR L'INSTALLATION DE TROIS(03) PICO-CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DE 10KWc CHACUNE DANS LES CNDDR DE BAMENDA, DE MORA ET DE BUEA EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, devra être exécutée dans un délai de trois (03) mois à compter de la notification du marché y relatif au fournisseur.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO d'un montant de **un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA par lot**. Elle est égale à 2% du cout prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à la réglementation en vigueur et valable pendant six (06) mois au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appels d'offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires et / ou non conforme aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions du Services du CNDDR, sis au siège dudit Comité à Yaoundé, Quartier Golf, le **30/ 09/ 2022 à 10 heures précises**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

1. Critères éliminatoires particuliers :

Il s'agit notamment :

- Du dossier administratif incomplet après 48 heures supplémentaire après l'ouverture ;
- De l'absence de la caution de soumission ;

- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 75% de Oui par rapport aux critères essentiels ;

2. Critères essentiels :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non
3	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	Oui/Non
5	Capacité financière	Oui/Non

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du CNDDR, sis au siège dudit Comité à Yaoundé, Quartier Golf, Yaoundé

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 8 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

FAI-YENGO Francis

COMMUNE DE BETARE-OYA

DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CBO/SG/CIPM/2022 DU 28 SEPT 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DOUBLE CABINE TOUT TERRAIN DE TYPE PICK UP POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Maire de la Commune de BETARE OYA, Autorité Contractante lance une consultation pour une Demande de cotation relative à l'acquisition d'un véhicule tout terrain de type pick up double cabine pour Se compte de la Commune de BETARE-OYA, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la livraison d'un véhicule tout terrain type Pick up double cabine à la Commune de BETARE-OYA, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif et respectant toutes les caractéristiques et prescriptions techniques.

3. Cout Prévisionnel

35 000 000 (Trente-cinq millions) de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises ayant une expérience dans le domaine de la fourniture des véhicules, installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de Consultation, seront financées par le Budget Communal, Exercice 2022,

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE OYA dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE OYA dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **(55 000) cinquante-cinq mille francs CFA** payable à la Recette Municipale de BETARE OYA.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont (01) original et (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **21/10/2022 à 10 heures**, heure locale et réceptionnées au Secrétariat du Maire de la Commune de Betaré-Oya et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°09/DC/CBO/SG/CIPM/2022 DU 28 SEPT 2022
POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DOUBLE CABINE TOUT TERRAIN DE TYPE PICK UP POUR LE
COMPTE
DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de quarante-cinq (45) Jours et court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours représentant 2% du coût prévisionnel soit 700 000 (Sept cent mille) francs** ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de consultation, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 9 de la Demande de cotation. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de cotation sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans la Demande de Cotation et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **21/10/2022 à 11 heure** locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Betaré-Oya siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier à la Case Communautaire de la Mairie de Betaré-Oya.

13. Critères d'évaluation

11.1 Principaux critères éliminatoires;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission
- Non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.

11.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base de la vérification de l'entière conformité aux spécifications techniques et du dossier administratif et moins-disante.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

14. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune BETARE-OYA.

BéTERé-OYA le 28 Septembre 2022

Le MAIRE

BABA. Nicolas

PRÉFECTURE DU KOUNG KHI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/F38/CDPM/2022 DU 08/09/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE AVEC CHATEAU) A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT, DEPARTEMENT DE KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Koung-Khi, Autorité Contractant, lance pour le compte de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du KOUNG-KHI, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus-indiqués.

2. Consistance des prestations

Lestravaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive ;
? Réhabilitation ou construction du système de pompage ;
? Construction d'un réservoir de stockage de 5 m² y compris toutes sujétions ;
? Fourniture et pose de la canalisation de refoulement y compris toutes sujétions ;
? Connection du bâtiment au réseau ;
? Désinfection et mise en service du réseau ;
? Formation d'un artisan réparateur pour l'entretien de l'ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

Quinze millions (15 000 000) de francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais exerçant dans les domaines de l'adduction d'eau potable.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public exercice 2022 pour un montant de Quinze millions (15 000 000) de francs CFA TTC.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Bandjoun

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Préfecture de Bandjoun sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000 FCFA) payable au trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Préfecture de Bandjoun, porte 126, Téléphone 696 33 02 45 , au plus tard le 03/10/2022 à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/F38/CDPM/2022 DU 08/09/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE AVEC CHATEAU) A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE, DEPARTEMENT DE KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de Trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres doivent être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'un montant de Trois cent mille Francs (300 000 FCFA).

Cette caution doit être délivrée par un Etablissement de crédit, agréé par le Ministère chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard (30) trente jours après l'expiration de la validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières aura le 03/10/2020 à 14 heures réunion de la Préfecture de Bandjoun par la Commission Départemental de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires****Pièces Administratives**

- a) Absence de la caution de soumission a l'ouverture des plis ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce non régularisé dans les 48h;
- c) Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- d) Toute déclaration fausse ou mensongère relevée dans le dossier ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun chantier au cours des trois derniers exercices.

Offre Technique

- a) Pièces falsifiées ;
- b) Dossier technique incomplet ;
- c) Non existence de la rubrique « organisation, méthodologie et planning;
- d) Non-respect de 15 critères ou moins sur les 21 retenus.

Offre Financière

- a) Absence d'une pièce de ce volume ;
- b) Absence d'un prix unitaire dans l'offre financière pour un poste où il est défini des quantités ;
- c) Absence d'un sous détail d'un prix quantifié.

2. Critères de qualification:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) capacité financière (1 critères);
- b) Références de l'entreprise (6 critères) ;
- c) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et D'exécution des travaux et la compréhension du projet ; (2 critères)
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise (6 critères)
- e) Le matériel et les équipements essentiels (5 critères) ;
- f) Présentation de l'offre (1 critères).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 15 des 21 critères de qualification (70% de oui) énumérés ci-dessous évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques.

13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire du présent marché.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à Préfecture de Bandjoun, porte 126, Tel ; 696 33 02 45.

BANDJOUN le 8 Septembre 2022

Le PRÉFET

JEAN DANIEL DJOBOINA

COMMUNE DE BAMENDA 2E

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.15/ONIT/BIIC/BIICITB/2022 OF 20/09/2022
FOR THE CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II
SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56-27-100-02-641606-523411-821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2022 Investment Budget, the Mayor of Bamenda II Council, the Contracting Authority, hereby launches an **Open National Invitation to tender** FOR THE CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION **by emergency procedure**

2. Nature of services

Work to be done consists of

- Installation
- Site preparation
- General earth works
- Foundation-Abutment-deck-wing walls

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 30,000,000 (Thirty million) FCFA all taxes inclusive

4. allotment

The works is as follows:

CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION

5. Participation and origin

Participation to this Invitation to Tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2022 Public Investment Budget of the MINDDEVEL, budget head No. 56-27-100-02-641606-523411-821

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at Bamenda II Council, (Technical Service) t Telephone **N° 679-685-596** , as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from Bamenda II Council, (Technical Service) Telephone **N° 679-685-596** as soon as this notice is published against payment of the sum of **45000** CFA francs (Forty five thousand Francs CFA), payable at a Bamenda II Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach Bamenda II Council, Mayor's Private Secretariat not later than **10/10/2022 at 10.am** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°15/ONIT/BIIC/BIICITB/2022

OF 20/09/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION by emergency procedure

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **90 Days**

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **Six hundred thousand (600,000) CFA** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **10/10/2022 at 11.am** local time, in the conference hall of Bamenda II Council, by the Bamenda II Internal Tender Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice

14. Evaluation criteria**Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminatory criteria

1. False declaration or falsified documents;
2. Non respect of **75%** of essential criteria;
3. Name of company suspended by MINMAP
4. Financial situation below a third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- References of the company in building construction;
- 3- Quality of the personnel;
- 4- Technical organization of the works;
- 5- Safety measures on the site;
- 6- Logistics;
- 7- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 8- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 9- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from Bamenda II Council, (technical Service) Telephone **N° 679-685-596**

BAMENDA le 20 Septembre 2022

Le MAYOR

CHENWI Peter

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/006/CIPM/MAETUR DU 29/09/2022 POUR LA
FOURNITURE DE MATÉRIEL ROULANT NEUF À LA MAETUR À YAOUNDÉ (OPÉRATION 156).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de matériel roulant neuf à la MAETUR à Yaoundé UN (01) Véhicule tout terrain 4x4 PICK UP D/C et UN (01) Véhicule tout terrain 4x4 STATION WAGON (Opération 156).

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **QUATRE VINGT DIX MILLIONS (90 000 000) Francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Concessionnaires intéressés et exerçant au Cameroun.

4. Financement

Budget MAETUR - Exercice 2022

5. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335 988, d'une somme non remboursable de QUATRE VINGT CINQ MILLE (**85 000**) Francs CFA.

6. Remises des offres

8– Remise des Offres : Les soumissions rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard **le 20 /10/2022 à 10 heures**, heure locale, portant la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2022/006/CIPM/MAETUR DU 29/09/2022

POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL ROULANT NEUF A LA MAETURUN (01) Véhicule tout terrain 4x4 PICK UP D/C et UN (01) Véhicule tout terrain 4x4 STATION WAGON (Opération 156).« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Delai de Livraison

TROIS (03) mois.

8. Cautionnement Provisoire

Les SOUMISSIONNAIRES devront joindre à leur Offre une caution de soumission d'un montant équivalent à UN MILLION HUIT CENT MILLE (**1 800 000**) Francs CFA, valable pendant TRENTE (30) jours au-delà de la date de validité des Offres. Cette Caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps L'ouverture des pièces administratives et des Offres financières aura lieu **le 20/10/2022 à 11 heures**, heure locale, dans la salle de conférence de la M Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 Avenue Winston Churchill (rue 1.071).

Seuls les SOUMISSIONNAIRES peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les Offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires

Absence de la Caution de Soumission – Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après la séance d'ouverture des Offres – Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques – Dossier Technique ou Financier incomplet – Non-conformité aux spécifications techniques des Moteurs – Absence de la disponibilité des pièces de rechange et du service après-vente – Absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant – Omission dans le Bordereau des Prix d'un prix unitaire quantifié – Absence de Sous-Détail d'un prix conforme au modèle fourni dans le DAO – Note d'évaluation inférieure à 85% de OUI – Absence de l'agrément de Concessionnaire délivré par le MINCOMMERCE ou de l'autorisation de représentation du Concessionnaire, selon le cas.

Critères essentiels

Critères de base

A La disponibilité des pièces de rechange ; 05

B Le service après-vente 05

C La présentation de l'offre ; 03

D Références générales du soumissionnaire (ancienneté ; représentativité territoriale et Chiffre d'Affaire); 10

E Nombre de MARCHES de fourniture de matériel roulant neuf avec les Administrations et Entreprises publiques au cours des cinq dernières années

Caractéristiques du matériel et des équipements essentiels

N°	Type de véhicule	Caractéristiques essentiels			Critères majeurs	TOTAL
		Dimensions et poids	Equipement et Confort	Accessoires et autres	Moteur	
01	- Un (01) Véhicule tout terrain 4x4 PICK UP D/C	09	21	6	10	46
02	- (01) Véhicule tout terrain 4x4 STATION WAGON	09	23	6	10	48

12. Attribution

Le Marché est attribué au SOUMISSIONNAIRE présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financière requises.

13. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leurs Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 Avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90. Email : contact.sma@maetur-cameroun.com

: Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit **1517**.

YAOUNDE le 27 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

COMMUNE DE BANYO

DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 26 SEPT 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE BANYO, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine pour le compte de la Commune de Banyo.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **28 000 000 (Vingt Huit millions) francs CFA TTC.**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banyo, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Banyo.

4. Financement

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la Commune de Banyo. Exercice 2022.

5. Acquisition du Dossier

Lé dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Banyo, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** à la Recette Municipale de Banyo au titre des frais de dossier.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2022 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 21 OCT 2022 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 005/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 26 SEPT 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à Deux (02) mois.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **560 000 (cinq cent soixante mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée Irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

9. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant ;

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance ;
- une caution de soumission
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation;

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante.

*AVIS DE CONSULTATION N° 005/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 26 SEPT 2022 RELATIVE A
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE
BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banyo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 21 OCT 2022 à 15 heures** précises à la Salle de délibération de la Mairie de Banyo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

11. Critères d'évaluation**1- EVALUATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banyo procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau de comparaison des offres.

2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures ;
- caractéristiques techniques du véhicule proposé non conforme aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- n'avoir pas satisfait tous les critères essentiels.
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

3- Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation :
- Service après-vente

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **60 (soixante) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 28 Septembre 2022

Le MAIRE

GARBA SOULE

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

AVIS DE CONSULTATION N°04/DC/CDPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du département du Mbam et Inoubou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bafia, une demande de cotation pour l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires pour les Écoles Primaires publiques de la Commune de Bafia.

2. Consistance des prestations

Les fournitures pédagogiques et scolaires objets de la présente Demande de Cotation constituée en **un lot** concernent pour l'essentiel, les éléments ci-après :
Kit scolaire et Pédagogique

3. Cout Prévisionnel

Nature de la prestation	Lieux	Montant TTC
Fournitures pédagogiques et scolaires	Commune BAFIA	12 913 200

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans les fournitures pédagogiques et scolaires

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2022, et dont l'imputation budgétaire est : 56 15 102 02 64 1119 464290 426

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services des Affaires Générales de la Préfecture ou à l'Hôtel des Finances de Bafia, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente-mille (30 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de BAFIA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le Numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services des Affaires Générales de la Préfecture ou à l'Hôtel des Finances de Bafia, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente-mille (30 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de BAFIA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le Numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée à la commission départementale de passation des marchés publics à l'hôtel des finances contre récépissé, au plus tard le **13 octobre 2022 à 12 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante

DEMANDE DE COTATION N°04/DC/ CDPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à quarante-cinq (45) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à trois **cent quatre-vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-seize (387 396) FCFA**, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la caution provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du règlement de consultation. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **13 octobre 2022 à 13 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés sise à l'hôtel des finances, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Conformité des offres :

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives requises.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Préfet du Mbam et Inoubou.

15. Durée Validité des Offres

Pour cette Demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de consultation.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services des Affaires Générales de la Préfecture.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

PRÉFECTURE DU WOURI

COMMUNIQUE N° 001/C/PRÉFET-W/2022 DU 26/09/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CDPM/C.19/CESO DIII/2022 DU 05 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE SOCIAL DE DEIDO II. MAÎTRE D'OUVRAGE : CHEF DE CENTRE SOCIAL DE DEIDO II FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE Préfet du Département du Wouri communique :

Par DECISION N°001/D/ Préfet-W /2022 DU 26/09/2022 la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
	GENERAL COMMERCIAL COMPANY B.P 19, Limbé, TEL: 699 95 21 14	8 646 600	03	Adjudicataire

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Préfecture du Wouri, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 26 Septembre 2022

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°:377/CW/DG/2022 DU 28/09/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est declare adjudicataire du marche relatif a l'Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Delai d'execution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	AREA ASSURANCES BP:15584 Douala	1 200 144 980 Francs CFA TTC	12 MOIS

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sont pries de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 28 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°374/CW/DG/DAJM/CIPM/2022 DU 23/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0171A0NOICAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut general des Entreprises Publiques ;
Vu Le **Decret** n°2018/355 du 12 Juin **2018** fixant les *les applicables aux marches des entreprises publiques
Vu Le Decret N°2018/144 du 20 Fevrier 2018 portant reorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Resolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration reuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Resolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration reuni en session extraordinaire le 18 Decembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu la resolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, reuni en session extraordinaire le 14 AoOt 2018 portant election, au poste de President du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;
Vu La Resolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant creation, organisation et fonctionnement d'une commission chargee du suivi et du cantrole des marches placee aupres du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
Considerant L'Avis de la CIPM sur le rapport d'analyse combine en date du 13/09/2022

DECIDE

Article 1 : La societe ci-apres citee est reconnue comme adjudicataire du marche relatif a ('Appel d'Offres susmentionne :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	SUNU ASSURANCES IARD CAMEROUN BP:3049 Douala	113 320 988 Francs CFA TTC	12 MOIS

Article 2 : La presente Decision sera signee et communiquee partout ob besoin sera. /?

DOUALA le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°000101/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°013BIS/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 01ER AOUT 2022 POUR L'ACQUISITION DE PIECES POUR LA REHABILITATION DE LA CLIMATISATION CENTRALE DU BATIMENT TECHNIQUE DE L'IFCPA - EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **EQUATORIAL FROID & CLIMATISATION SARL, BP : 057 Douala, Tél : 233 42 01 06/ 666 000 083/ 677 70 13 97/ 699 50 49 76**, est attributaire de l'Appel d'Offres n° 013BIS/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 01^{er} août 2022 pour l'acquisition de pièces pour la réhabilitation de la climatisation centrale du bâtiment technique de l'IFCPA, exercice 2022, pour un montant de **FCFA TTC 18 847 957 (dix-huit millions huit cent quarante-sept mille neuf cent cinquante-sept)**.

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MOZOGO

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATIONN°
003/AC/RC/REN/DMTC-MOZ/CIPM/AG/2022 DU 20/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA
FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES
RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE
MAYO-MOSKOTA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'année 2022, le Maire de la Commune de MOZOGO, Maître d'ouvrage lance un avis de consultation pour la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Ecoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) de Mayo-Moskota, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont relatives à la fourniture des matériels pédagogiques scolaires réparties en deux rubriques :
Rubrique n°1 : Matériels didactiques et de bureaux
Rubrique n°2 : Matériels de Pharmacie et Kits d'Hygiène.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif de Douze Millions Trois Cent Mille Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises agréées de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures des Matériels Pédagogiques Scolaires et remplissant les conditions prévues par la Réglementation en Vigueur.
Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base. Année 2021.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la cotation peut être consultée aux heures ouvrables auprès du service-technique de la Commune de MOZOGO.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de cotation peut être obtenu au secrétariat du Maître d'Ouvrage de la Commune de MOZOGO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des Mozogo.

9. Remises des offres

devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du Secrétariat Générale de la Commune de MOZOGO, au plus Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies m

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION
N° 003/AC/RC/REN/DMTC-MOZ/CIPM/AG/2022 DU 20/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA
FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES
RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE
MAYO-MOSKOTA; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu parle Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures est de Un Mois. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la cotation, d'un montant de caution de : Deux Cent Quarante Mille Six (240 006) francs CFA, valables pendant Trente (30) jours au-delà de la date s'originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité") devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou upe autorité administr

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **le 11/10/2022 heures** précises dans la salle des délibérations de la Commune de MOZOGO, en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation**13.1- Critères éliminatoires • :****13.1.1-Pièces administratives •**

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

13.1.2- Justificatifs des précédentes prestations

a) Fausse déclaration,

b) Documents falsifiés ou scannés :

13.1.3-Offre financière

a) Offre financière incomplète, . ^'^5

b) Pièces non conformes ; -

d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MOZOGO, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont ; l'offre, qualifiée techniquement, aura été évalué la molns-dlsante après vérifications de ses prix et jugée substanti

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quinze jours, à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du ; secrétariat général de la Commune de MOZOGO.

MOZOGO le 20 Septembre 2022

Le MAIRE

BOUKAR MEDJEWEH

MUSEE NATIONAL

COMMUNIQUE N°00000107/C/MINAC/MN/2022 DU 26 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0012/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 04 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PEINTURE EXTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU MUSEE NATIONAL (PHASE I).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur du Musée National communique :

Par Décision N° 00000123 /D/MINAC/MN/2022 du 26 Septembre 2022

L'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité :

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
travaux de réhabilitation de la peinture extérieure de l'immeuble siège du Musée National (Phase I).	ETS SHALOM SERVICES TEL : 679 140 723	13 733 306 (Treize millions sept cent trente trois mille trois cent six) FCFA	Deux (02) Mois

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Septembre 2022

Le DIRECTEUR

HEUMEN TCHANA HUGUES

COMITE NATIONAL DE DESARMEMENT, DE DEMOBILISATION ET DE REINTEGRATION

**AVIS DE CONSULTATION OBJET : N°007/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, DU 06/09/2022, RELATIVE À
L'AMÉNAGEMENT DES BACS POUR LA PISCICULTURE POUR LES CENTRES RÉGIONAUX DDR DE
MORA, BAMENDA ET BUEA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la fourniture citée en objet, le Coordonnateur National du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de la Réintégration envisage de procéder à la création des Bacs pour la pisciculture pour les Centres régionaux DDR de Mora, Bamenda et Buea.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) Francs CFA**

N°	MORA	BAMENDA	BUEA
01	10 000 000	10 000 000	10 000 000
TOTAL TRENTE MILLIONS FCFA			

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçant au Cameroun.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf, Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de 20 000FCFA **vingt mille** francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés du CNDDR situé à l'Avenue Rosa Park sis au Quartier Golf, Yaoundé contre présentation d'une quittance de versement de la somme de 20 000FCFA **vingt mille** francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert dans les livres BICEC Cameroun.

6. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard **le 29/09/2022 à 09heures** précises au Service du CNDDR, et devront porter la mention suivante :

Demande de Cotations N° 007/DCO/CNDDR/CN/CIPM/2022, du 06/09/2022, relative à la création des bacs pour la pisciculture pour les Centres régionaux DDR de Mora, Bamenda et Buea.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard **29/09/2022 à 10 heures précises** à la salle des conférences du CNDDR.

9. Renseignements Complémentaires

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.

YAOUNDE le 6 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

FAI-YENGO Francis

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AAO/CRA/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET DES MOTOCYCLETTES DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil régional de l'Adamaoua, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres pour la souscription d'une police d'assurance automobile et motocyclettes au titre de l'exercice budgétaire 2022.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations porte sur la couverture tous risques des véhicules et motocyclettes du Conseil régional (souscription d'une police d'assurance de quatorze (14) véhicules et de dix (10) motocyclettes)

Méthode de sélection du Prestataire

Le prestataire sera choisi par la méthode qualité - coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$$

Fm = le montant de la proposition la mieux disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

La méthode de sélection du prestataire est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Compagnies d'Assurances installées au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres Restreint sont financées par le budget du Conseil régional de l'Adamaoua, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres Restreint peut être consulté aux heures ouvrables dès publication auprès des Services du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP; 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41) dès publication du présent avis contre présentation de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**.

8. Remises des offres

Les offres rédigées chacune en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres Restreint, devront être déposées contre récépissé au Secrétariat Général du Conseil régional de l'Adamaoua, au plus tard **le 14 OCTOBRE 2022 à 14 HEURES**, heure locale. Les Offres déposées devront porter la mention suivante;

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016_/AAO/CRA/SG/CIPM/2022 DU_19.09.2022 POUR LA
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET DES MOTOCYCLEHES DU
CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA.
(EN PROCEDURE D'URGENCE) »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu est d'une (01) année

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire joindre à son offre, un cautionnement de soumission de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**, délivré par un établissement Financier agréé par le Ministère en charge des Finances (Cf. pièce n°10 du présent DAO), d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou tout autre établissement agréé ou habilité.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 14 OCTOBRE 2022 à 14 HEURES** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional de l'Adamaoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Avis de Consultation sont les suivants ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

2- Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants :

critères	notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références du soumissionnaire, (Ancienneté de la compagnie)	6
Références générales du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années (joindre première et dernière page du marché) y compris copies lisibles et exploitables des Procès-Verbaux de recette technique	16
Compréhension et d'acceptation de la mission	5
Description détaillée des garanties offertes	30
Représentativité	16
Capacité financière	08
Couverture de la marge de solvabilité	10
Couverture des engagements réglementés	06
TOTAL	100

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP; 542 Ndéré Tel: 222 25 26 41).

NGAOUNDERE le 19 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !